

Sa glorieuse carrière s'ouvre, se poursuit et s'achève ; et, bien qu'encore loin de sa fin, l'écho d'une plainte adoucie par la foi se retrouve encore :

“ Quand on a consumé sa vie dans un travail désintéressé, et qu'à la fin d'une longue carrière on voit la difficulté des choses l'emporter sur le désir et les efforts, l'âme, sans se détacher du bien, éprouve l'amertume d'un sacrifice qui n'est pas récompensé, et elle se tourne vers Dieu dans une mélancolie que la vertu condamne, mais que la bonté divine pardonne.”

Oui, certes, elle sera pardonnée, car elle ne dégénère jamais en malsaine rancune, en sombre et amer découragement ; elle se révèle et s'épure dans un flot de poésie et de charité, comme dans cette péroraison d'un discours, l'un des derniers qu'il prononça avant de mourir :

“ M. de Chateaubriand, couché sous le poids de la gloire et des années, se retrouvait un jour aux bords solitaires du Lido, à l'extrémité des lagunes de Venise. Le ciel, la mer, l'air, le rivage des îles et l'horizon de l'Italie, tout se représentait aux regards du poète comme il l'avait autrefois admiré. C'était bien là Venise avec ses coupes sortant des eaux : c'était le lion de Saint-Marc avec sa fameuse inscription : *Paix à toi, Marc, mon évangéliste*. C'étaient les mêmes splendeurs obscures dans la défaite et la servitude, mais empruntant aux ruines un charme qui n'avait point péri : c'était enfin le même spectacle, les mêmes bruits, le même silence, l'Orient et l'Occident réunis en un point glorieux, aux pieds des Alpes illuminées de tous les souvenirs de Rome et de tous ceux de la Grèce. Cependant le vieillard demeurait pensif et triste ; il ne pouvait croire que ce fût là Venise, cette Venise de sa jeunesse qui l'avait tant ému, et, comprenant que c'était lui seul qui n'était plus le même, il livra aux brises de la mer qui le sollicitaient en vain cette parole mélancolique : “ Le vent qui souffle sur une tête dépouillée ne vient d'aucun rivage heureux ! ”

“ Pour moi, en me retrouvant en présence d'une scène qui fut ma première initiation à la vie publique, je n'éprouve point, malgré la différence des âges, un si cruel désenchantement. Il me semble que ma jeunesse revit dans celle qui m'entoure, et, au bruit de vos sympathies pour nos heureux triomphateurs, à la pensée des joies plus intimes et plus profondes qui vont sortir du cœur de tant de mères, je me dirai à moi-même, content et consolé : “ Le vent qui souffle sur une tête dépouillée vient quelquefois d'un rivage heureux.”

Ces derniers mots disent où Lacordaire vint chercher ses consolations, les seules qu'il ait voulu goûter, parce qu'elles le remettaient en contact avec des âmes qui lui rappelaient la jeunesse de Stanislas et les compagnons d'Ozanam.

NOUVELLES DIVERSES

On annonce la mort de M. Etienne Pelch, de Saint-Charles de Bellechasse, âgé de cent ans.

Deux enfants, âgés respectivement d'un an et quatre ans, ont été abandonnés par leurs parents, à Saint-Raymond, et conduits à un asile.

PROGRÈS.—On se propose d'établir, sur l'une des tours de l'hôtel-de-ville de Montréal, un observatoire où seront faits plusieurs fois par jour des calculs météorologiques.

M. Félix Fortier, greffier du conseil exécutif, vient d'être mis en retraite. Il restera cependant en fonctions jusqu'au 1er de juin.

Il est rumeur à Winnipeg que l'hon. M. Cauchon a l'intention de se porter candidat dans la province du Manitoba aux prochaines élections fédérales.

Il y a quelques jours, M. Jean Charlebois et ses deux enfants, âgés respectivement de sept et onze ans, traversaient le pont de glace d'un lac, dans le district de la Gatineau. En voulant sauver leur père, qui venait d'enfoncer sous la glace, les deux enfants se noyèrent avec lui.

Une nouvelle loi des États-Unis va permettre aux maîtres de poste d'administrer le serment de recevoir et de remplir tous les devoirs d'un officier de douane dans le cas de livres importés par la poste. Il nous semble qu'une pareille mesure pourrait avec avantage être appliquée au Canada.

Trois cents filles employées à la fabrique de tapis de Higgins, à New-York, se sont mises en grève afin d'obtenir une augmentation de gages de dix pour cent. Deux mille trois cents personnes vont se trouver sans emploi si la difficulté ne se règle pas.

Une jeune veuve qui pleure son mari ressemble à un bâton de bois vert jeté sur le feu : il pleure par un bout, quand le cœur est près de s'enflammer.

UN HOMME DE BIEN

Il y a quelques semaines mourait à Paris M. l'abbé Baron, un des aumôniers militaires que les radicaux ont chassés, par haine de la religion, de l'armée française. *L'Univers* consacre à la mémoire de ce saint prêtre les lignes suivantes, renfermant le récit d'un des faits les plus touchants, sans contredit, auxquels ait jamais donné lieu la passion du salut des âmes.

Nous voudrions ajouter un mot à l'hommage si vrai, si touchant dans sa simplicité, rendu par la presse catholique et spécialement par *L'Univers*, à la mémoire de M. l'abbé Baron. Nous avons connu cet humble et admirable prêtre, avant qu'il fût aumônier militaire à Paris, au temps où, vicaire de paroisse à Douai, il jetait ses premières flammes sacerdotales. Voici le trait qui nous fut alors raconté de lui. Il nous semble comparable à ce qu'on lit de plus beau dans la vie des saints :

“ La paroisse où l'abbé Baron exerçait son ministère possédait alors un épicier libre-penseur, qui s'était juré de mourir en athée. Cet épicier, on le voit, avait devancé les temps : c'était un précurseur. Heureusement pour lui, il avait une femme aussi pieuse qu'il était impie. Elle demandait avec larmes au Seigneur la conversion de son mari, atteint d'une maladie de poitrine incurable ; mais elle n'osait rien lui demander à lui-même : car ses premières tentatives avaient amené pour seul résultat un déluge de blasphèmes et un renouvellement de fureur anti-chrétienne.

“ Un jour cependant, voyant les forces du malade décliner, et les signes de la mort se manifester sur son visage, elle prit son courage à deux mains, alla trouver l'abbé Baron, son confesseur, et le supplia de venir tenter près du mourant un premier et dernier effort. Il y consentit, pria, affermit son âme, et ne tarda pas à pénétrer dans la redoutable demeure où l'attendait un si rude combat.

“ A la vue du prêtre, le malheureux pâlit de fureur. Sombre, l'air farouche, il semblait le dévorer des yeux. Le ministre de Dieu s'approche de son lit, lui demande de ses nouvelles, essaye de le consoler : pas de réponse. Il insiste, se penche sur la couche de douleur, prononce le nom de Jésus-Christ. A ce nom de piété, le moribond se redresse en rassemblant toutes ses forces pour un suprême outrage : il n'y peut réussir ; le crachat retombe sur son drap.

“ A ce moment, l'abbé Baron eut une inspiration sublime. Il rapprocha son visage de celui du mourant, colla presque sa peau sur la bouche humide de bave, et dit avec un accent de tendresse indéfinissable : “ Ne vous fatiguez pas, mon ami. Si cela vous soulage de me cracher à la figure, tenez, voici ma joue.” Puis, priant Dieu, il attendit l'outrage.

“ Au bout d'un instant de silence, il sentit tout à coup une main tremblante qui l'attrait ; une larme lui mouilla le visage. C'était le moribond qui pleurait. La charité héroïque du ministre de Jésus-Christ l'avait changé, converti en un clin d'œil, et d'un impie, d'un blasphémateur, elle avait fait un pénitent et un chrétien.

“ Pleurant à son tour et rendant grâce au Dieu de miséricorde, le prêtre confessa le mourant, lui apporta les derniers sacrements qui furent reçus avec la plus touchante dévotion. Le bienheureux converti expira quelques heures après, dans les bras et sous la bénédiction de son sauveur et, comme le bon larron, il entra sans doute tout droit au paradis.”

Voilà ce que nous avons su et ce que nous avons voulu dire de l'abbé Baron. N'est-ce pas une belle oraison funèbre !

A. DE SÉGUR.

Mères ! Mères !! Mères !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirop Calmant de Mme Winslow*. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Une toux et un mal de gorge doivent être arrêtés. La négligence est souvent la cause d'une maladie de pomons ou d'une consommation incurable. Les *Trochisques de Brown* pour les Bronchites ne causent aucun danger à l'estomac comme un sirop et pectorales, mais agissent directement sur les parties malades ; soulagent l'Irritation, guérissent l'Asthme, Bronchites, Rhumes, Catarrhes et maux de Gorge, et les autres maladies auxquelles sont sujets les orateurs publics et les chantres. Depuis 30 ans que ces *Trochisques* sont en usage, ils n'ont fait que gagner en popularité. Ce n'est rien de neuf, mais ils ont été expérimentés depuis bien longtemps et ils ont mérité d'être rangés au nombre de ces rares remèdes qui procurent une guérison certaine dans le siècle où nous vivons. Vendu partout à 25 cents la boîte.

Décès

En cette ville, le 5 courant, à l'âge de sept mois, Marie-Alice-Blanche-Eulalie, enfant de M. Jean Marcell épicier.

Le monde médical.

Dans une discussion entre deux médecins très violents qui s'insultent :

—Ménagez-moi, confrère, j'ai la gravelle !

—Vous avez la gravelle ? Eh bien, raison de plus pour ne pas me jeter la pierre !

Toujours prévoyant.—On lit dans le *Star*, de Washington, D. C. que le sénateur James C. Blaine, qui a souvent souffert du rhumatisme, achète maintenant de l'huile de St. Jacob pour s'en servir plus tard, s'il ressentait de nouvelles douleurs rhumatismales.

Maladies du Foie, des Rognons et de Bright.—Un remède certain qui détruit le germe de toutes ces maladies est certainement au-dessus de toute valeur. Vous trouverez ce remède dans les Amers de Houblon. Les certificats de vos voisins qui en font usage vous le prouveront.

LES ÉCHECS

Montréal, 11 mai 1882.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Bonaventure.

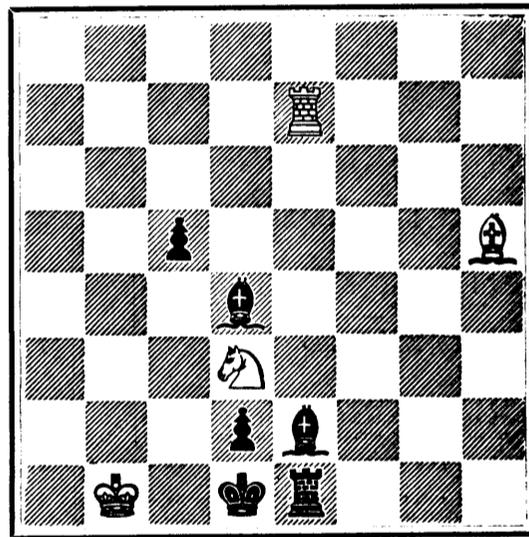
SOLUTIONS JUSTES :

No. 308.—MM. Eusèbe J. Maurien, Québec ; N. Guérin, Montréal ; F. H. Gingras, Trois-Rivières ; L. O. P., Sherbrooke ; L. Dargis, P. Fabien, M. Lafrenais, Montréal ; Un amateur, Terrebonne ; N. P. Sorel ; H. Lupien, V. Gagnon, S. Tudieu, Québec ; Paul Paradis, St-Jean.

PROBLÈME No. 309.

Composé par Mlle J. M. JONES, Londres.

NOIRS.—6 pièces.



BLANCS.—4 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

SOLUTION.—No. 308.

Blancs.	Noirs.
1 T 5e C D	1 R 8e T
2 P fait T	2 R 7e T
3 T 8e T D, mat	
	Si :
2 P fait D	1 R 6e T
3 D 3e C D, mat.	2 R 5e T



APPROVISIONNEMENTS POUR LES PENITENCIERS

DES SOUMISSIONS cachetées, portant la suscription “ Soumissions pour approvisionnement,” seront reçues au bureau du Préfet du Pénitencier de St-Vincent de Paul, jusqu'au treizième jour de MAI 1882, à midi, de personnes désirant passer un contrat pour fournir à l'Institution telles quantités des articles ci-dessous mentionnés, savoir : viande, farine, épicerie, effets de nouveautés, flanelle et étoffe de laine, fourrage, cuir et fournitures, charbon et pétrole, qui seront nécessaires pour la consommation à la prison depuis le 1er juillet 1882 au au 30 juin 1883.

La farine devra être inspectée et estampée avant d'être livrée. Tous les approvisionnements acceptés, sujet à l'approbation du Préfet, qui donnera tous les renseignements demandés.

On exigera des échantillons du thé, du sucre, du sirop, du tabac, du pétrole et des articles de nouveautés.

Les signatures véritables de deux personnes responsables, consentant à se rendre cautions pour l'exécution fidèle du contrat, devront être données dans la soumission, dont on pourra obtenir des formules du préfet, et aucune autre ne sera acceptée.

Les soumissionnaires devront mentionner le prix demandé pour livrer les effets au pénitencier.

Ils devront aussi faire la somme des prix sur la formule de soumission pour la quantité spécifiée de chaque article requis.

GODFROI LAVIOLETTE,

Préfet.

Pénitencier, 29 avril 1882.